



ÉCOLE DE CHANT ET DE MUSIQUE

Association Loi de 1901 N° siret 387 681 448 00016
Membre de la Fédération Nationale des Ecoles de Musique

Othis le 30 janvier 2024.

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité samedi 24 février à 10h30 dans les locaux de l'école de musique
« Espace Lucien et Madeleine Morisse » à :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 24 février 2024 de l'ÉCOLE de CHANT et de MUSIQUE d'OTHIS.

ORDRE du JOUR de l'A.G. ORDINAIRE

- Lecture du rapport moral de la présidente et du rapport d'activité 2023 > Approbation.
- Présentation du Bilan 2023 > Approbation.
- Présentation des Comptes de Résultat 2023 > Approbation.
- Présentation du Budget Prévisionnel 2024 > Approbation.
- Avenir de l'école et projets pour la saison 2024/2025.
- Renouvellement du Conseil d'Administration. > Vote
- Réponses aux questions diverses envoyées par courrier avant le 17 février 2024.

Vous pouvez joindre la présidente au : 06 88 43 24 04 pour tout renseignement.

La présence des adhérents est nécessaire à l'Assemblée Générale, elle est le lieu privilégié qui nous permet d'échanger avec vous en toute convivialité, de nous faire connaître davantage, de vous parler de ce que nous faisons et d'entendre vos remarques et suggestions. Nous comptons vivement sur votre présence à l'occasion de ce moment important de notre association.

Un vote sera organisé pour le renouvellement du Conseil d'Administration, celui-ci étant renouvelable par moitié tous les deux ans. Dernier renouvellement : 12 mars 2022.

Vous serez invité ensuite à partager le verre de l'amitié, accompagné d'une petite collation.

En attendant le plaisir de cette rencontre,
Cordialement,

La présidente en exercice
Claudine Rochette